

Le Conseil Municipal est convoqué le Jeudi 21 mars à 18h45 à la **Salle Maffre**.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

1) Finances communales

Ligne de trésorerie 2019

Indemnité de Conseil allouée au Comptable du Trésor Public

Demande de subvention éclairage cheminement piéton complexe touristique

2) Relations extérieures

Refus du transfert des compétences eau et assainissement collectif à la communauté de communes Sud Hérault
SIVU de la Gendarmerie : contribution des communs membres

3) Sujets divers

Fait à CREISSAN, le 15 mars 2019

Le Maire,



Bruno BARTHES